

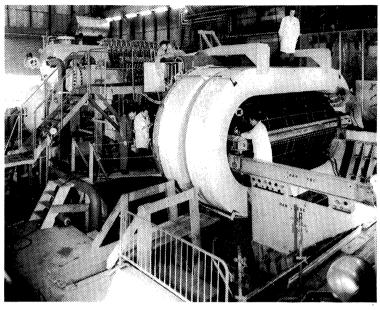
bulletin



SEMAINE DU LUNDI 12 FEVRIER 1979

Nº 7/79

WEEK MONDAY 12 FEBRUARY 1979



1970 - Gargamelle à ses débuts lors de son installation au PS.

1970 - Gargamelle in pristine state being installed at the PS.

Qu'advient-il de Gargamelle?

Depuis la malencontreuse défaillance de Gargamelle survenue fin octobre 1978 (voir Bulletin no 47/78), les divers groupes de physiciens qui utilisent la chambre ont dû étudier avec l'équipe d'exploitation plusieurs possibilités de poursuivre le programme d'expériences, ainsi que l'éventualité d'y mettre fin. Mais il fallait avant tout examiner minutieusement la chambre et, pour ce faire, démonter partiellement l'aimant ainsi que tous les systèmes reliés à la chambre afin de pouvoir l'extraire. L'inspection détaillée qui s'en est suivie n'a révélé qu'une seule fissure se développant le long d'une génératrice du corps de chambre. Des spécialistes et des fabricants de grands réservoirs à pression ont été consultés pour déterminer la cause de la défaillance et pour envisager la réparation ou le remplacement. En janvier, on pouvait considérer que la réparation était réalisable - et souhaitable afin que se poursuive le programme d'expériences. La réparation de la chambre entraînera la modification de la configuration des échangeurs de chaleur, qui avaient été soudés sur la paroi extérieure du corps de chambre et qui n'étaient pas étrangers à la défaillance. Une nouvelle spécification technique confirmant la méthode de réparation proposée devra être soumise à l'approbation des autorités. Des consultations avec l'industrie se poursuivent. Si tout va bien, Gargamelle pourrait reprendre son activité vers la fin de cette année. D'ici là, la moitié environ des membres de l'équipe d'exploitation, qui ne participent pas directement à la première phase de la réparation, a été affectée à d'autres tâches dans le cadre du programme d'expériences du CERN.

What is happening with Gargamelle

Since the unfortunate breakdown of Gargamelle at the end of October 1978, reported in Bulletin No. 47/78, the various physics groups using the chamber had to consider with the operating team several possibilities of continuing the experimental programme, or to decide whether to terminate it. But, first of all, the chamber had to be closely examined. To do this it was necessary to partially dismantle the magnet, as well as all the systems connected to the chamber, so that the chamber body could be extracted for an overall inspection at the beginning of December. It was then established that only a single longitudinal crack existed along the bottom of the cylindrical shell of the chamber body. Many consultations were held with the appropriate authorities and with manufacturers of large pressure vessels to determine the cause of the breakdown and to study the possibilities of repair or replacement. In January, a consensus of opinion was reached that repair would be feasible and desirable in order to continue the experimental programme. The repaired chamber will require a different configuration of the heat exchangers, which had been welded to the outside of the chamber body and were found to be incidental to the breakdown. Much still remains to be done. A new technical specification and the proposed method of repair will have to be submitted to the authorities for approval. Consultations about the repair are proceeding with industrial firms. If all goes well, Gargamelle could be back in action towards the end of this year. In the meantime, about half the operating team not concerned directly with the first phase of the repair have been re-deployed on other work within the CERN experimental programme.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

CAISSE D'ASSURANCES - Note d'information

La présente note tient lieu d'annonce des élections du Comité de Gestion de la Caisse d'Assurances 1979.

Scrutateurs: 1) M. K. Bätzner
2) M. D. Dekkers

(Les formules de proposition de candidatures sont annexées dans le présent bulletin en page 5).

Les membres de la Caisse ayant l'intention de devenir candidats sont priés de se mettre en rapport, dès que possible, avec l'Administration de la Caisse, bât 53, bureau 068, afin de pouvoir respecter les délais d'impression et de diffusion de la publicité visée au paragraphe E 7 du Règlement.

L'Administration pourra aider en matière de traduction entre le français et l'anglais. Le dernier délai pour la soumission des <u>épreuves</u> est fixé au lundi 26 février 1979.

Administration de la Caisse d'Assurances

ASSURANCE MALADIE 'AUSTRIA'

- Le taux de cotisation à l'assurance maladie de 6,89% du salaire de base, réparti en 2,24% pour les membres du personnel et 4,15% (+ 0,5% pour le risque professionnel) à la charge de l'Organisation, restera inchangé en 1979.
- La prime mensuelle payable par tout assuré cotisant selon Référence II de la Convention (attachés partiellement ou non-rémunérés, apprentis, ascendants à la charge de l'assuré) a été portée, selon le traitement de base moyen pondéré en 1979, à Fr.S. 255.-.
 Pour les personnes ayant choisi la couverture réduite, selon Annexe II de la Convention, la prime sera de 50% de Fr.S. 255.- = Fr.S. 127.-.
- Les prestations pour 1979 ont été majorées selon le traitement de base moyen pondéré. Vous pouvez obtenir les nouvelles feuilles de prestations auprès de votre secrétariat de division.
- Pour plus de détails, veuillez vous adresser à M. Seilern, tél. 2730, représentant de la Compagnie "AUSTRIA".

Division du Personnel

STAFF INSURANCE SCHEME - Information notice

The holding of the elections of the Staff Insurance Scheme Management Board for 1979 is hereby announced.

Polling officers : 1) Mr K. Bätzner

2) Mr D. Dekkers

(Proposal forms for candidatures are included in the present bulletin, page 5).

Members of the Scheme interested in becoming candidates are asked to contact the Management of the Scheme, Office 53-068, as soon as possible, so as to meet deadlines for printing and distribution of the publicity mentioned in paragraph E 7 of the Regulations.

The Management can help with translation between English and French texts. The last date for handing in of <u>proofs</u> is Monday 26 February, 1979.

Management of the Staff Insurance Scheme

'AUSTRIA' HEALTH INSURANCE

- Contributions to the health insurance scheme in 1979 will remain at 6.89% of basic salaries, divided into 2.24% paid by members of the personnel and 4.15% (+ 0.5% for professional risks) paid by the Organization.
- The monthly premium for persons contributing in accordance with Reference II of the Convention (partly-paid or unpaid associates, apprentices, dependent parents of the insured person) has been increased in proportion to the weighted average salary in 1979 to: SF 255.-.

 For persons who have chosen reduced coverage, in accordance with Annex II of the Convention. the premium will be 50% of SF 255.- = SF 127.-.
- Benefit maxima for 1979 have been increased in proportion to the weighted average salary. Sheets giving details of the new benefits are available at your divisional secretariat.
- Further information may be obtained from Mr Seilern, tel. 2730, the 'AUSTRIA' representative.

Personnel Division

PROCEDURE FOR VEHICLE REMOVAL FROM TOW-AWAY ZONES

Following a decision of the Executive Board in 1976, some areas have been designated tow-away zones to ensure free access for the Fire Service at all times.

The procedure for the removal of vehicles parked in these zones, which was approved by the Executive Board at its meeting on 7 December 1978, is as follows:

Any vehicle, including CERN vehicles, parked in areas clearly indicated as tow-away zones may be removed without notice. On the Meyrin site

they will be put on the parking area under the power lines (opposite the Administration Building) and on the Prévessin site in the car-park outside Block 2 (on the side nearest Building 881).

Arrangements have been made for a private firm with special equipment to remove vehicles from the tow-away zones, which will be covered by its own insurance. CERN, therefore, will not accept any liability for any damage that may arise while vehicles are being removed.

This procedure will come into force on 1 March 1979.

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE D'ASSURANCES -REGLEMENT POUR LES ELECTIONS

- A 1. Les membres de la Caisse d'Assurances élisent, au scrutin secret, trois membres titulaires du Comité de Gestion et trois membres suppléants.
- 2. Les candidats se classent selon les voix obtenues. Un tirage au sort départage les ex-aequo.
 - 3. Sont élus :
- titulaires : les candidats classés premiers, selon le nombre de postes à pourvoir;
- suppléants : les candidats venant après, selon le nombre de postes à pourvoir.
- 4. Sont désignés comme "viennent ensuite", avec leur classement et pour une durée d'une année, les candidats non élus.
- 5. Titulaires et suppléants sont associés selon leur classement respectif.
- B 1. Le mandat des membres élus titulaires et suppléants, est de trois ans. Les membres élus sont renouvelés par tiers tous les ans.
- 2. Sont sortants à la fin d'une période d'une année le titulaire et son suppléant dont les mandats arrivent à expiration.
 - 3. Les membres sortants sont rééligibles.
- 4. Si un membre suppléant se représente aux élections avant l'expiration de son mandat et n'est élu ni titulaire ni suppléant, il conserve ses fonctions de suppléant pour la durée initialement prévue.
- 5. Au cas où un mandat de titulaire devient vacant avant son expiration, son suppléant ou, à défaut, le "vient ensuite" classé le premier, devient titulaire du poste.

Au cas où un mandat de suppléant devient vacant avant son expiration, le "vient ensuite" classé le premier devient suppléant au poste.

6. Lorsque des membres (titulaires et suppléants) ont été élus au cours d'un même scrutin, le membre titulaire qui a obtenu le plus grand nombre de voix et son suppléant se démettront de leur mandat à l'expiration de la période de trois ans prévue au paragraphe B l. ci-dessus. Le membre titulaire classé second selon le nombre de voix obtenues et son suppléant se démettront de leur mandat à l'expiration d'une période de deux ans. Le membre titulaire classé troisième selon le nombre de voix obtenues et son suppléant se démettront de leur mandat à l'expiration d'une période d'un an.

Les premières démissions à ce titre auront lieu au cours du premier trimestre de l'année 1978.

C - Les élections ont lieu une fois par an au cours du premier trimestre. Les dates en sont fixées de manière que chaque nouveau membre puisse entrer en fonction dès l'expiration du mandat de son prédécesseur.

D - En application de l'Article 3 du Règlement du Comité de Gestion, si le nombre de membres élus est insuffisant pour former un quorum avec les autres membres du Comité, il est procédé aussitôt à de nouvelles élections.

Ces élections devront permettre de pourvoir à l'ensemble des postes vacants.

- E 1. L'Administration de la Caisse organise les élections et communique toute information à leur sujet.
- 2. Deux scrutateurs sont nommés par le Comité de Gestion, ou à défaut par le Directeur général, pour surveiller le déroulement des élections.
- 3. Sont électeurs tous les membres de la Caisse d'Assurances.
- 4. Sont éligibles tous les membres de la Caisse d'Assurances.
- 5. Les candidatures appuyées par au moins neuf électeurs doivent être déposées dans les 15 jours civils qui suivent l'annonce des élections.
- 6. Les candidatures doivent être déposées auprès de l'Administration de la Caisse.
- 7. Tous les candidats ont à leur disposition un espace publicitaire identique dans lequel ils ont toute liberté de s'exprimer avec comme seule obligation d'indiquer leurs nom et prénom. Les informations données par les candidats n'engagent qu'eux-mêmes.
- 8. Dans les 15 jours civils suivant la date limite du dépôt des candidatures, l'Administration de la Caisse procède à la distribution des bulletins de vote ainsi qu'à la diffusion des informations fournies par les candidats.
- 9. Au plus tard, 15 jours civils après la distribution des bulletins de vote, chaque électeur doit faire parvenir son bulletin de vote sous double enveloppe à l'Administration de la Caisse. Sur l'enveloppe extérieure collée, il indique son nom et appose sa signature; seule l'enveloppe officielle est acceptée. L'enveloppe intérieure doit être collée; elle ne doit contenir que le bulletin de vote et ne doit comporter aucune indication permettant d'identifier l'électeur.
- 10. Chaque électeur doit tracer une croix en regard du nom de chaque candidat pour lequel il vote. Le bulletin devra comporter au maximum un nombre de croix égal au nombre de postes de titulaires à pourvoir. Tout bulletin comportant plus de croix que le nombre de postes de titulaires à pourvoir est nul.
 - 11. Le dépouillement du scrutin est public.
- 12. A l'issue du scrutin, les postes vacants sont pourvus conformément aux dispositions du paragraphe A 2., A 3., A 4. ci-dessus.
- 13. Les contestations éventuelles doivent être présentées par écrit à l'Administration de la Caisse dans un délai de 10 jours civils à compter de la proclamation des résultats.

MANAGEMENT BOARD OF THE STAFF INSURANCE SCHEME -

REGULATIONS FOR ELECTIONS

- A 1. Three ordinary members and three alternate members of the Management Board of the Staff Insurance Scheme shall be elected by the members of the Scheme by secret ballot.
- 2. The number of votes polled shall determine the order of the candidates. In the event of a tie, lots shall be drawn.
- 3. The ordinary members elected shall be those candidates coming first in the order of votes polled, according to the number of posts to be filled.

The alternate members elected shall be those coming next in the order of votes polled, according to the number of posts to be filled.

- 4. Candidates not elected shall be listed for a period of one year as coming next in the order of votes polled.
- 5. The ordinary and alternate members shall be linked according to their respective places in the order of votes polled.
- B 1. The term of office of those elected as ordinary and alternate members shall be three years. New elections shall be held each year for one-third of the posts of elected members.
- 2. The ordinary member and his alternate, whose terms of office expire, shall thus retire at the end of each yearly period.
- 3. Retiring members are eligible for reelection.
- 4. If an alternate member stands for election before the expiry of his term of office and is not elected as either ordinary or alternate member, he shall continue to serve as alternate member for the term for which he was originally elected.
- 5. Where the office of an ordinary member falls vacant before the expiry of its term, it shall be filled by his alternate, or, failing this, by the candidate who came first in the order of those not elected.

Where the office of an alternate member falls vacant before the expiry of its term, it shall be filled by the candidate who came first in the order of those not elected.

6. When members (ordinary and alternate) have taken office as a result of a single election, the term of office of the ordinary member who polled the highest number of votes and his alternate shall expire at the end of the period of three years specified in paragraph B 1. above. The term of office of the ordinary member polling the next highest number of votes and his alternate shall expire at the end of a period of two years. The term of office of the ordinary member third in the order of votes polled and his alternate shall expire at the end of a period of one year.

The first expirations of term of office under this provision will take place during the first quarter of 1978.

- C Elections shall take place once a year during the first quarter. The dates shall be so arranged as to enable each new member to take up his duties as soon as the term of office of his predecessor has expired.
- D For the purposes of Article 3 of the Regulations of the Management Board, if the number of elected members is insufficient with the other members of the Board to form a quorum, new elections shall immediately be held, from which all the vacant posts must be filled.
- E 1. The Management of the Staff Insurance Scheme shall be responsible for organizing the elections and for issuing all relevant information.
- 2. Two polling officers to supervise the conduct of the elections shall be nominated by the Management Board, or failing this by the Director-General.
- 4. All members of the Staff Insurance Scheme are eligible.
- 5. A nomination shall require the support of at least nine electors and shall be put forward within 15 calendar days from the announcement of the elections.
- 6. Nominations shall be lodged with the Management of the Staff Insurance Scheme.
- 7. Publicity facilities, equal in extent for all candidates, shall be made available, in which candidates may exercise complete freedom of expression, the only compulsory insertion being their name and first name. The candidates themselves are alone responsible for any information given in this way.
- 8. Within 15 calendar days from the closing date for nominations, the Management Board of the Scheme shall distribute the ballot papers and copies of the information provided by the candidates.
- 9. Not later than 15 calendar days after the distribution of the ballot papers, each voter shall enclose his ballot paper in a double envelope and sent it to the Management Board of the Scheme. On the outer sealed envelope the voter shall indicate his name and append his signature; only the official envelope shall be accepted. The inner envelope, also sealed, shall contain only the ballot paper and shall not bear any indication disclosing the identity of the voter.
- 10. The voter shall mark a cross opposite the name of each candidate for whom he is voting. The number of crosses marked shall not exceed the number of ordinary member posts to be filled. Any ballot paper bearing more than this number of crosses shall be considered null and void.
 - 11. The votes shall be counted in public.
- 12. When the votes have been counted, the vacant posts shall be filled in accordance with paragraphs A 2., A 3. and A 4. above.
- 13. Any objection must be forwarded in writing to the Management Board of the Scheme within 10 calendar days from the announcement of the results.

.

détacher

ſŒ

to be detached

Proposition de Candidature

Les soussignés, après avoir pris connaissance du Règlement des élections, prient l'Administration de la Caisse d'Assurances de recevoir pour l'élection au Comité de Gestion la candidature de :

Nom:

Prénom :

Division:

CERN, 1e

Les propositions doivent parvenir à l'Administration de la Caisse (Bât. 53, Bureau R-068) dans un délai de 15 jours civils (Art. E.5., Règlement relatif aux élections), soit jusqu'au lundi 26 février 1979 à midi. On procédera au dépouillement en public.

DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné, de Gestion de la Caisse. , déclare accepter être candidat au Comité

de describir de la da

CERN, le

Signature:

Name/Nom	First name/Prénom	Div.	Signature
1			
2			
3			
4		· () more a na nacanamacon	
5			
6			
7			
8			
9			

ELECTIONS OF MEMBERS OF THE MANAGEMENT BOARD OF THE CERN STAFF INSURANCE SCHEME

Nomination of a candidate

We, the abovesigned, certify that we have read the Regulations for elections and hereby request the Management Board of the Staff Insurance Scheme to receive the nomination of the following candidate:

Name :

First Name :

Division:

CERN.

Nominations shall be forwarded to the Management of the Scheme (Building 53 - Room R-068) within 15 days (Art. E 5. of the Regulations for elections). The closing date for the receipt of nominations shall be Monday 26 February 1979 at midday and nomination papers shall then be publicly opened.

DECLARATION OF CANDIDATE

I, the undersigned, $\,$, hereby declare that I accept my nomination as a candidate to the Management Board of the Staff Insurance Scheme.

CERN,

Signature :

SEMINARS SEMINAIRES

(Note - Reminder : Abstracts of seminars appear once only, for the week in which they take place.

- Rappel : Les résumés des séminaires ne paraissent qu'une seule fois, et ce dans le Bulletin couvrant la semaine de l'événement.)

FEBRUARY 12, 13 and 14

WORKSHOP ON 'ASTRONOMICAL USES OF THE SPACE TELESCOPE'

Monday 12, 9.30 - 18.00 hrs Tuesday 13, 9.00 - 18.00 hrs Wednesday 14, 9.00 -

Auditorium

The European Space Agency (ESA) and the European Southern Observatory (ESO) are jointly organizing a Workshop on 'Astronomical uses of the space telescope'. The purpose of this Workshop is to give the European astronomical community an occasion to discuss in depth possible scientific programmes in various astronomical areas. The topics include: star formation, globular clusters, Magellanic clouds, external galaxies, active nuclei of galaxies, cluster of galaxies, cosmology. Attention will also be given to the problem of ground-based observations required before the launch in order to optimize the use of the ST. If you are interested in attending the Workshop, please contact the Workshop Secretary, Miss Renate Tröndle, tel. 5081.

MONDAY 12 FEBRUARY

CERN NUCLEAR PHYSICS SEMINAR

at 11.00 hrs - TH Conference Room

"Nuclei as probes of the strong interaction at high energies"

by M.A. Faessler/Max Planck Institut, Heidelberg & CERN

Abstract: Correlations between produced pions and knock-out nucleons in hadron-nucleus interactions at 20 to 40 GeV/c have been measured in an experiment at the CERN SPS. It will be discussed whether and how the simultaneous measurement of particle production from a nuclear target and of the target response can provide additional information on the strong interactions going beyond the one obtained by a study of hadron-proton interactions.

TUESDAY 13 FEBRUARY

PRESENTATION TECHNIQUE

09h00 - 12h30 / 13h30 - 16h30 Bât 513/2-021 - G3 plan CERN

OLIVETTI (Suisse) S.A. (I/CH) propose la démonstration on-line du terminal intelligent DE 700: <u>Unité centrale</u> jusqu'à 56 Kb, clavier complet alphanumérique, clavier numérique, touches de fonctions, écran de 15" à 1920 car., unité de floppy-disk jusqu'à 4 stations - <u>Possibilités de connecter</u> imprimante 90 ou 200 car./s. bidirectionnelle, unité disque fixe de 2,5, 5 ou 10 Mb,

unité disque pack de 10 Mb - <u>Connexions lignes</u> comme TTY (Inquiry), emulator IBM 3780 et autres - <u>Utilisable en mode</u> local, batch, TP, en synchrone ou asynchrone - <u>Software</u> à 2 niveaux FDT (field definition table), FPL (field processing language) soit un mini-cobol - <u>Programmes utilitaires existants</u>: Source Data Entry, SORT, MERGE, DISK UTILITIES, etc.

Langues: allemand, anglais, français Renseignements: M. Diraison/FI/4585

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs - TH Conference Room

"Mass generation and dimensional reduction in gravity and supergravity theories"

by J. Scherk/Ecole normale supérieure,

Abstract: This method allows for the construction of spontaneously broken supergravity theories with up to eight spinorial charges.

WEDNESDAY 14 FEBRUARY

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs - TH Conference Room

"Hamiltonian approach to Z(N) lattice gauge theories"

by D. Horn/Tel Aviv University

Abstract: We develop a Hamiltonian formalism for $\overline{Z(N)}$ lattice gauge theories. Duality is expressed by algebraic operator relations which are the analogue of the interchange of electric and magnetic fields in D=3 space dimensions. In D=2 duality is used to solve the gauge condition. This leads to a generalized Ising Hamiltonian. In D=3 our theory is self-dual. For N \rightarrow ∞ the theory turns into PQED in appropriate limits. This leads us to propose the existence of three phases for N $N_C \simeq 6$. Their physical properties can be classified as electric-confining, non-confining and magnetic-confining.

*** Please note additional theoretical seminar this week - see Tuesday 13 February ***

DD SEMINAR

at 16.00 hrs - DD Conference Room building 31, third floor

"Loves and hates in editors - panel discussion"

Everyone seems to know what the ideal text editor should look like, but no two people can seem to agree! This discussion is intended to give people a chance to express their preference or dislikes, and will be preceded by four short presentations:

B. Pollerman on WYLBUR
J. Gerard on ORION
B. Antoine on SPF
E. Pagiola on TECO.

The speakers will then deal with specific or general questions and try to keep the discussion productive and organized.

THURSDAY 15 FEBRUARY

CERN COLLOQUIUM

at 16.30 hrs - Auditorium *

"Perpectives for synchrotron radiation research"

by B. Buras/University of Copenhagen and Risø Laboratory, Denmark

Abstract: The talk discusses perspectives for research utilizing synchrotron radiation in connection with the observed rapid growth of activities in this field in recent years. The basic features of synchrotron radiation produced by electron (positron) storage rings are recalled, and it is shown how these special features facilitate research and development studies in various fields of science and technology. This is illustrated by selected examples of studies already done or proposed.

(*) Note: Those attending this seminar are cordially invited to the Salle des Pas Perdus (just outside the Council Chamber) at 16.00 hrs to meet the speaker and for informal discussions. Tea and coffee will be provided.

VENDREDI 16 FEVRIER

1

POUR INFORMATION

FOR INFORMATION

SEMINAIRE DU LAPP

à 10h30 - Amphithéâtre du LAPP

Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique des Particules - chemin Bellevue, Annecy-le-Vieux, (Haute-Savoie, France).

> "Réactions d'échange d'hypercharge dans les interactions π^+p et K^-p à 7 et 11,5 GeV/c" - par M.N. Minard/LAPP

Résumé : La production de mésons pseudoscalaires $\overline{\text{et vectoriels dans les interactions } \pi^{+}p$ et K ^{-}p a été étudiée à 7 GeV/c et 11,5 GeV/c avec le système hybride de SLAC. Les résultats sont en accord avec les modèles de dégénérescence d'échange.

Renseignements complémentaires auprès de H. Pessard/CERN-EP, tél. 6526 ou Laboratoire d'Annecy-le-Vieux, tél. (023) 23.32.45, int. 327.

FRIDAY 16 FEBRUARY

CERN COMPUTER SEMINAR

at 14.00 hrs - Council Chamber B1dg 503

"The symbolic manipulation of computer descriptions"

by Dr Mario Barbacci/Carnegie-Mellon University

Abstract : The SMCD project at Carnegie-Mellon University attempts to expand the traditional meaning of the phrase 'computer aided design' to cover not only the generation of hardware specifications but also the generation of software and the evaluation of computer architectures. The common thread through all of these applications is the use of a formal computer description. Three specific projects are being developed at CMU:

- 1. Hardware synthesis: the automatic generation of hardware specifications from a behavioral description of the system using the ISPS notation. The CMU RT-CAD system generates the low level specifications that can be used in the manufacturing of the hardware (e.g. the 'wiring list').
- 2. Compiler-compilers: the Production Quality Compiler Compiler (PQCC) project at CMU attempts to take into account machine dependencies by feeding the compiler-compiler not only the specifications of the language (syntax and semantics) but also the specifications of the machine (instruction set). The compiler-compiler uses the BLISS-11 compiler as a model for the structure of the target compilers.
- 3. Architecture evaluation: the Architecture Research Facility (ARF) is a system that allows the emulation and evaluation of formal architecture descriptions. It has been used by the US army/navy in the evaluation and selection of a computer family architecture for tactical applications.

The same machine description is used by these and other applications. This not only provides better control of errors and documentation, but also reduces the design cycle.

MONDAY 19 FEBRUARY

CERN NUCLEAR PHYSICS SEMINAR

at 11.00 hrs - TH Conference Room

"On the formation mechanism of exotic

by H. Schneuwly/Université de Fribourg

ISR SEMINAR

at 14.30 hrs - ISR Auditorium top floor of building 30

"Results of the cold bore experiments in the ISR"

by C. Benvenuti/CERN

TUESDAY 20 FEBRUARY

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium

"Observation of charm production in pp interactions at the SFM"

by A. Putzer/Institute for High Energy Physics, Heidelberg

THURSDAY 22 FEBRUARY

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium

"K^o regeneration by electrons"

by V. Telegdi/ETH, Zurich and CERN

TRAINING AND EDUCATION ENSEIGNEMENT

TUESDAY 13 FEBRUARY

TECHNICAL TRAINING - SEMINAR

at 16.00 hrs - DD Conference Room bldg 31, third floor

"Centralized microprocessor support in software, firmware & hardware"

by B. Martin and I. Willers

Abstract: Microprocessors are cheap, programmable devices attractive to designers of measuring and control equipment. However software development costs may well exceed that of the hardware especially for programs larger than, say, 500 bytes. To provide reasonable software support for the user with a minimal hardware budget there has been developed, on the central computers, facilities including cross-assemblers and loaders for the the 8080, 6800, TMS9900 and F100L microprocessors. We will describe and demonstrate how any terminal user may create, assemble and load his programs using the tools developed for that purpose.

JEUDI 15 FEVRIER

ENSEIGNEMENT GENERAL

13h00 à 13h30 - Auditorium "Science pour tous" par R. Carreras/CERN

FEBRUARY 21, 22 and 23

ACADEMIC TRAINING

at 11.00 hrs - Auditorium

"Some aspects of the microstructure and thermal stability of dispersion alloys"

by P. Cotterill/University of Surrey

three lectures (for abstract, see next week's Bulletin and notices)

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

VETEMENTS DE TRAVAIL

Dès le 19 février, toute remise de vêtements de travail, que ce soit pour un premier équipement ou pour les échanges de pièces usagées ou perdues, se fera sur présentation d'une carte de sortie magasin. La demande de matériel correspondante sera établie à la blanchisserie (Bât no 570 - tél. 3654).

Cette disposition étend aux vêtements de travail le système appliqué aux vêtements et articles de protection.

Section Blanchisserie/SB

WORKING CLOTHES

As from 19 January working clothes, whether new or to replace worn-out or lost items, will be issued only on presentation of a stores user's card. The corresponding Material Request form will be made out at the Laundry (Building no 570 - tel. 3654).

This means that working clothes now come under the same system as protective clothing and equipment.

Laundry/SB

Plats du jour des restaurants

semaine du 12 février 1979 au 16 février 1979

Midi/Lunch Time	No. 1 Bâtiment Administratif Administration Building Meyrin (CH)	No. 2 Bâtiment 504 Building 504 Meyrin (CH)	No.3 Bâtiment 866 Building 866 Prévessin (F)						
Prix	I 4,50 Fr.s. II 5,10 Fr.s.	I 4,50Fr.s. II 5,10Fr.s.	FF. 9,60						
LUNDI/ MONDAY	I Cannelloni Sauce au Jambon II Poulet Frit Sauce Tartare Pommes Rissolées Tomate	I Emincé de Foie Bordelaise II Poulet à la Broche Pommes Frites Légumes	Foie de Génisse Pommes Frites Haricots Verts						
MARDI/ TUESDAY	I Ramequins au Fromage Pommes Frites II Emincé de Foie aux Champignons Pommes Mousseline Petits Pois	I Hamburger aux Oignons II Langue de Boeuf Sauce aux Câpres Pommes Boulangères Légumes	Boeuf Braisé Spaghetti Légumes de Saison Filets de Poisson Meunière Pommes Natures Epinards						
MERCREDI/ WEDNESDAY	I Saucisse Grillée aux Choux Rouges II Soupe de Pêcheurs	I Feuilleté aux Champignons II emincé de Porc Mexicaine Riz Pilaf Légumes							
JEUDI/ THURSDAY	I Jambon aux Epinards II Steack Haché Hawaī Riz Pilaw Salade Verte	I Saucisse de Veau Grillée II Roosbeef Maison Garniture aux Choix	Steack Riz Petits Pois						
VENDREDI/ FRIDAY	I Spaghetti Lingara II La Marée du Jour Garnie	I Croquettes de Poisson Niçoise II La Marée du Jour Garnie	Rôti de Porc Pommes Purée Légumes de Saison						
	Postaurant No 1	Restaurant No 2	Restaurant No 3						

Heures d'ouverture Restaurant No $\frac{1}{2}$ Lundi au Vendredi : 06h à 02h30 Samedi Dimanche :

18h à 19h30

1. Cafétaria : 08h à 20h 2. Restaurant : 11h30 à 14h Restaurant No 2 Lundi au Vendredi : 06h à 20h30 Samedi : 08h à 14h Restaurant No 3 Lundi au Vendredi : 07h à 20h



ASSOCIATION DU PERSONNEL STAFF ASSOCIATION

RESUME DE LA DERNIERE REUNION RESCO DES 30 et 31 JANVIER 1979

Sur les 13 sujets présentés, certains ont été âprement discutés. L'ordre de ces sujets est le suivant :

1. DEVOIRS, OBLIGATIONS ET PRIVILEGES

Les Délégués devront répondre définitivement à la prochaine réunion aux questions suivantes :

- a) le CERN doit-il, oui ou non, accorder des congés aux membres du personnel qui désirent remplir leurs obligations civiques en allant voter dans leur pays, lorsque cela est pour eux la seule possibilité de voter ?
- b) maintiennent-ils leur position d'appliquer les mêmes conditions qu'aux Communautés Européennes pour les mandats politiques, c'est-à-dire :
 - aucune réserve spéciale pour les Conseils Municipaux,
 - congé pour convenance personnelle non payé, obligattire pour les membres du personnel qui désirent mener une campagne nationale (type élections législatives), le Directeur Général décidant si l'exercice du mandat est ou non compatible avec le travail CERN en cas d'élection, et octroyant un congé spécial sans solde, limité dans le temps (exemple : un mandat aux Communautés, dans le cas ou il juge qu'il y a incompatibilité).

2. DOSSIER ADMINISTRATIF

La proposition commune de l'Administration et de l'Association est acceptée. Il reste :

- à définir comment l'intéressé sera prévenu de l'introduction de chaque pièce dans son dossier,
- à préciser que seul ce dossier lui est opposable en cas de litige avec l'Administration.

3. FORMATION

Le texte semble avoir été mal compris par les délégations, il est apparu une forte réticence au droit à la formation qui existe cependant dans la plupart des Etats Membres.

Le texte sera reformulé pour la prochaine réunion.

4. MESURES DISCIPLINAIRES

Le fond du texte est accepté, sa rédaction sera revue, l'Association a notamment demandé que soit clairement défini, le type de fautes que peut impliquer la mise en congés durant enquête.

5. CARRIERES

Très grande difficulté à faire accepter le concept d'une carrière minimum pour chaque fonctionnaire. Ce sujet devra être repris au cours de la prochaine réunion.

L'Association du Personnel devra faire attention que l'on ne mélange pas le mandat du Groupe RESCO "comparer les conditions financières et sociales du CERN avec celles du personnel de la Fonction publique locale", avec les conditions budgétaires éventuellement désirées par le Comité des Finances.

6. INDICE DES TRAITEMENTS

Les Délégués des Etats Membres n'ont pas montré de cohérence entre leur volonté de comparer les salaires CERN à ceux de la Fonction publique Suisse, et leur désir de manipuler l'échelle des salaires chaque année, en n'acceptant pas l'application automatique de l'indice des salaires GE et CH.

7. INDEMNITES ET GRATIFICATIONS D'EXTINCTION DE CONTRAT

La discussion est confuse et l'intérêt d'aider les départs en retraite anticipée n'est pas clairement compris. Des Délégués trouvent que les indemnités de fin de contrats déterminés sont élevées, et d'autres semblent croire que des conditions de salaire plus avantageuses existeraient pour ces types de contrat. Nous pensons qu'un système plus adapté pour aider les départs volontaires peut être mis en place et devra être à nouveau discuté.

8. ALLOCATIONS FAMILIALES

Dans l'ensemble les propositions CERN sont acceptées, excepté la notion d'enfant à charge en ce qui concerne les enfants mariés de moins de 25 ans et effectuant des études. Après l'exposé des difficultés rencontrées pour leurs permis de séjour, les Délégués des Etats Membres ont demandé que la question soit revue au cours de la prochaine réunion.

En ce qui concerne le versement d'allocations aux enfants des pensionnés, les Délégués n'y voient pas d'inconvénient, mais demandent que ce soit la Caisse de pensions qui les alloue. Compte-tenu de cette impossibilité, l'Association redemandera, avec l'Administration, que tant que les Etats Membres n'assureront pas la protection nécessaire, un système de financement soit mis en place au CERN.

9. CONTRATS DE 44h.

Les Délégués pensent qu'il serait possible de réduire progressivement les horaires à travers les réajustements salariaux des grilles. Un document sera préparé.

L'Association du Personnel rappelle sa position. Les échelons et indice de salaire ne doivent pas être consommés pour rattraper les 12,5% en jeu.

10. TRAVAIL PAR ROULEMENT

Les Délégués s'informeront pour la prochaine réunion de la façon avec laquelle est traité ce problème dans les Etats Membres.

11. PENSIONS

Le document CERN a mis en évidence que la participation de l'employeur "Fonction publique et Etat Suisses" au financement des pensions de cette Fonction publique (à laquelle l'on désire nous comparer) est très nettement supérieure à celle de l'Organisation. Les rapports sont environ de 35% contre 14%. Le niveau des pensions des employés de la Fonction publique Suisse se trouve par contre coup, nettement supérieur à celui perçu par les employés CERN.

L'Association du Personnel demande le réalignement des niveaux de participation et de prestation. En attendant que la révision des pensions puisse prendre en compte ces demandes, l'Association du Personnel entend que les salaires CERN tienne**nt compte** de ces différences.

12. CHOMAGE

L'Association du Personnel a réaffirmé sa volonté de voir les indemnités de fin de contrat dissociées des prestations de chômage, elle a reçu en cela l'appui de l'Administration.

En attendant les possibilités de reprise en compte de leurs ressortissants par chaque Etat Membre (il faudra quelques années), les mesures actuellement en vigueur seront reconduites, mais il sera tenu compte dans la discussion globale du fait que ces mesures n'apportent pas les mêmes protections sociales que la reconnaissance du Statut National de chômeur.

13. ASSURANCE DES PERSONNES A CHARGE

Un consensus se dégage pour reconnaître l'ex-épouse divorcée, d'un membre du personnel décédé, comme ayant droit de percevoir une pension de veuve.

Les pourcentages et modalités d'attribution de cette pension, feront l'objet des prochaines discussions.

Il est convenu aussi d'assurer contre l'invalidité, les membres de la famille du membre du personnel.

* * * * * * *

COMITE EXECUTIF

Nous reproduisons ci-dessous la lettre que nous avons adressée le 5 février 1979 au Dr. J.B. ADAMS, Directeur Général Exécutif, et au Pr. L. VAN HOVE, Directeur Général de la Recherche.

" Messieurs les Directeurs Généraux.

Suite aux divers entretiens que nous avons eus concernant le cas de Mr. COGNARD en particulier, et d'autres cas similaires en général pour les mois à venir, et après en avoir débattu en séance extraordinaire, le Comité Exécutif de l'Association vous exprime ci-dessous son point de vue à ce sujet :

Constatant :

- que M. COGNARD occupe le même poste depuis cinq ans à la satisfaction générale de ses superviseurs,
- qu'il n'a pas reçu de son Employeur une lettre de licenciement, mais seulement une information du CERN (on pourrait en conclure que le CERN est son employeur direct),

2. Considérant en outre :

 que M. COGNARD accepterait un travail en prestations de services à des conditions correctes, même dans une branche professionnelle différente de la sienne,

le Comité Exécutif de l'Association du Personnel demande que tout soit mis en oeuvre par le CERN afin qu'une solution soit trouvée à ce problème immédiat.

L'Association du Personnel continue et continuera à apporter tout son soutien, dans le cadre d'une politique qui lui paraît juste, à des collègues de travail, qu'elle que soit leur appartenance syndicale ou politique, ou leur non-appartenance.

3. Constatant, sur le plan général :

- qu'un besoin relativement important de main d'oeuvre va se développer pour les nouvelles expériences du SPS et Pp dans les mois à venir,
- et qu'il est urgent d'éviter un nouvel afflux de personnes provenant de régions éloignées, ce qui laisserait à la fin des travaux deux problèmes au lieu d'un,

Le Comité Exécutif demande :

- a. la création de postes pour les cas isolés donnant satisfaction sur le plan professionnel et dont l'activité répond aux critères d'intégration définis par l'Association du Personnel;
- b. le transfert d'intérimaires dans des contrats de prestations de services dans de bonnes conditions, permettant de leur assurer une continuité professionnelle et sociale correcte.

Avec nos remerciements anticipés pour votre contribution à l'amélioration de la situation de l'emploi au CERN et dans la région, nous vous prions de croire, Messieurs les Directeurs Généraux, en l'expression de nos sentiments respectueux. "

Une copie de cette lettre a été adressée à MM. Brianti, Levy-Mandel, Ullmann, Ville.

CULTURAL ACTIVITIES ACTIVITES CULTURELLES

GRAND THEATRE DE GENEVE - SPECTACLE DE DANSE -

Ballet du Grand Théâtre*

Date de la représentation : lundi 19 février 1979*

Début de la séance : 20 heures

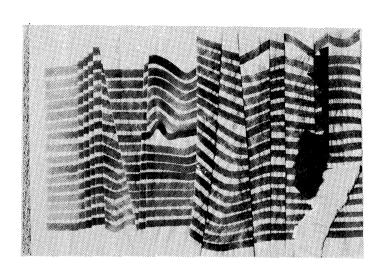
Location des abonnements :

Mercredi 14 février 1979 à 13h45

Secrétariat de l'Association du Personnel

Baraque Wilson - Bâtiment 511 -

exposition d'expression artistique du 9 au 19 Février inclus



bâtiment principal CERN

michèle coutier

Michèle COUTIER est diplômée de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs de P**aris**. **-** Ate**li**er M GROMAIRE.

Ses principales réalisations sont en Art Mural : Mosaïques et Tapisseries.

Ses recherches graphiques se situent essentiellement autour de la trace, des transparences, des notions de rythme, de jeux de structure et de la respiration de la ligne autour de l'espace-temps, par l'intermédiaire des encres et des pliages.

En parallèle, elle exerce une activité pédagogique autour des disciplines d'expression.

CLUBS

DARTS CLUB

The Annual General Meeting will be held on Wednesday 15th February at 20.00 hrs in the Café de la Place; 286 route de Meyrin à MEYRIN.

Also this will be followed by the mixed doubles finals.

Please give your support to this evening.

CINE CLUB

Aujourd'hui, vendredi 9 février 1979 LA REINE CHRISTINE (1933) de Rouben MAMOULIAN, avec Greta GARBO, John GILBERT et Lewis STONE. Le plus beau film de MAMOULIAN.....avanttout un film de star.

Qui peut oublier la scène finale ou GARBO se tient à la proue du navire, quittant la Suède avec son amant mort?

Amphithéâtre 20h30 - Dès 14 ans.

RECORD CLUB

The latest record club catalogue, listing the 3.300 records currently in the club, is now available.

There will be a sale of delected records as from Wednesday, February 14th at the usual club opening

Apart from music recordings, the club also has a variety of language courses, test records, sound effect records and magazines in English, French and German to be borrowed.

The record club is situated on the mezzanine of restaurant No2 and is open from 12.30 to 13.00 and from 17.30 to 18.00 every Wednesday and Thursday. Subscription is Frs 5.- for twelve months and the borrowing charge is 50cts. per record per week.

The Record Club Annual General Meeting is to be held on Monday February 26th, 1979 at 17.45h. in the Auditorium, Main Building (500).

The Agenda includes the Chairman's report, the Treasurer's report, questions and comments from the floor, and the election of the 1979 Committee. Forms for the nomination of Committee Members are available from the club, and will be available at the AGM. All members are invited to attend.

SKI CLUB

Concours enfants

Il aura lieu le dimanche 18 février 1979 à Crozet sous la forme d'un slalom géant en deux manches.

Tous les enfants âgés de 6 à 15ans, membres du Club et possédant la licence FFS, peuvent y participer. Les enfants étant en première année de compétition seront admis.

Le classement s'effectuera par catégories.

Inscriptions (2 FS par enfant) et renseignements à la Permanence du Club, les vendredi 9 et 16 février 1979.

Cours Alpins JURA

Le samedi 10 février 1979 aura lieu le dernier cours à la Faucille aux heures habituelles. Par la même occasion, les enfants des cours effectueront le passage des tests.

Pour obtenir une réduction sur le prix des remontées de la Faucille-Mt Rond, vous êtes priés de mettre une photo sur votre licence FFS. Elle est exigée à la caisse.

Ski de Fond

Le prochain cours de Ski de Fond, aura lieu à la "Givrine" via St-Cergues (Suisse), le samedi 10 février 1979.

<u>ler rendez-vous à 12h30 précises</u> sur le Parking <u>situé derrière l'UNIPRIX du Centre Commercial</u> de la Cité Satellite de Meyrin.

<u>2ème rendez-vous sur place à 13h30</u> sur le parking de la Givrine.

Soyez à l'heure.....Merci....

Sorties en car

Le Club organise des sorties en car les samedis 24 février et 10 mars 1979.

Samedi 24 février 1979: VAL-VENY (Vallée d'Aoste) responsable : R. OBERLI - Inscriptions les vendredi 9 et 16 février à la Permanence.

Samedi 10 mars 1979: Lieu à déterminer - responsable: F. STREUN.

Montant des frais pour la sortie au VAL-VENY :

Transport: 38 FS + Abonnement.

CERN CHOIR AND ORCHESTRA

The CERN Choir and Orchestra plans to stage an informal Spring concert early June which will include choral, instrumental ans solo items following the **success**ful recipe of last year. Choir members are asked to note the date of the first rehearsal:

WEDNESDAY 21st FEBRUARY 1979 at 8.00 p.m. in the Auditorium

New members are welcome to come along and anyone who would like to contribute an item to the Spring Concert (anything from Palestrina to modern) is encouraged to contact our Musical Director, Colin TAYLOR.

YOGA CLUB

MODERN GYMNASTICS AND YOGA

2nd Semester - February to June 19

- Keep fit exercices,
- Deep bodily relaxation,
- Learning to breathe correctly,
- Cultivating suppleness and muscle tone,
- Developing deep awareness of body and mind.

This is a sample of our programme:

There are still a few places available in these classes.

The families of members of the personnel may also join the club.

For further details contact Mrs. BOLOMEY - Telephone CERN 27.42.

CLUB DE YOGA

Nous vous rappelons que 1'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Club aura lieu le lundi 12 février à 12h00 Salle "A" Bâtiment 61.

La présence de toutes les personnes qui s'intéressent au YOGA sera la bienvenue.

CLUB DE PLONGEE

Au cours de l'Assemblée Générale du 29 janvier 1979 clôturant la saison 1978, le Comité sortant a été réélu, à l'exception de deux membres démissionnaires, MM. J.P. LAGRUE et ZANINI. Un poste d'adjoint au responsable des sorties a été créé.

Le nouveau Comité se compose comme suit :

Président : R. TARARE SPS/Tél. 4251 Vice-Président : G. LE DALLIC PS/Tél.3154 Trésorier : M. PATRIGOT EF/Tél.6562 Secrétaire : C. BRODIER DG/Tél.2842

Membres :

- relations extérieures - L. ANDERSSON EP/Té1.2609 - responsable des sorties - A. BOKKER SB/Té1.3266 - adjoint resp. sorties - C. DESPAS SPS/Té1.5219

- responsable matériel - M. BURNS EP/Tél.3803

- responsable de l'école - B. ROTHAN EP/Tél.67.41

- photo-cinéma - F. ROTHAN EX**T/**

CLUB DE PETANQUE

Au cours de son Assemblée Générale qui s'est tenue le 31 janvier 1979, les membres du Club de Pétanque ont composé leur nouveau Comité avec les personnes suivantes :

Président : ARMICI Guglielmo
Vice-Président : GEIGER Eric
Trésorier : DONDRILLE Jean
Trésorier-adjoint : BERTUZZI Georges
Secrétaire : BLONDIN Léon
Secrétaire-adjoint : GRU Guido
Commissions sportives : BAVARESCO Luigi
: MARTIN Félix

POUR INFORMATION

VERS UNE FONDATION MONDIALE DE L'ESPOIR

La Société Genevoise d'utilité publique organise, pour <u>le jeudi 15 février 1979 à 20h30 à l'audi-</u> toire Jean PIAGET, à Uni II, une table ronde centrée sur le problème de l'espoir, qui réunira :

- le Dr. Eric MARTIN, Professeur honoraire à l'Université, ancien Président du Comité international de la Croix Rouge,
- M. Lukas VISCHER, Dr. Théol., directeur de la Commission Foi et Constitution du Conseil oecuménique des Eglises,
- le Prof. Dominique RIVIER, physicien, recteur de l'Université de Lausanne,
- le Prof. Philibert SECRETAN, professeur de philosophie à l'Université de Fribourg et au Collège Calvin,
- le Dr. Norman SARTORIUS, responsable de la santé mentale à l'OMS,
- Mme Jeanne ATTARIAN, Présidente de l'Association Genevoise d'aide aux drogués et à leurs familles AGADEF,
- M. René KOECHLIN, architecte, ancien Président du Groupement des Architectes Genevois INTERASSAR,
- le Prof. Maurice MAROIS, Président de l'Institut de la Vie à Paris.

Ces personnalités répondront, chacune pour sa spécialité, aux questions que pose :

L'homme à la conquête de l'espoir.

COOPERATIVES

INTERFON

ISOLATION

Pour vous renseigner sur tous vos problèmes d'isolation, nous avons invités un fabricant de vitrages et des spécialistes de l'isolation chez notre fournisseur de matériaux à Sergy.

Ce vendredi 9 février de 10h à 12h et de 13h30 à 19h, ils sont à votre disposition pour traiter de l'isolation : THERMIQUE, PHONIQUE, ACOUSTIQUE, ANTI-VIBRUTTI.

A 14h et 17h, ces sujets seront expliqués d'une façon très claire et en dehors, vous pourrez poser toutes vos questions personnelles.

Que vous ayez à concevoir une construction ou à améliorer l'isolation d'une habitation, n'hésitez pas à venir, un choix de matériaux vous sera proposé et vous aurez des explications sur leur mise en peuvre.

Pour ceux qui auront un problème, une suite sera donnée à cette réunion puisque les spécialistes reviendront et à votre demande se rendront sur votre chantier si nécessaire.

Détaxe sur tous les produits et matériaux d'isolation.

SUFREN

Pour tous vos achats de salons, canapés, canapés-lits, fauteuils, poufs, nous avons documentation et prix dans la marque SUFREN. Vous pourrez commander les modèles avec recouvrement tissu ou cuir et commander le même tissu pour vos rideaux. Comme pour tous nos articles, détaxe.

COOPIN

<u>En stock</u>: Balais d'essuie-glace, huile pour voiture, câbles déparasitage, phares de recul, systèmes antivol.

Nouveaux choix de parapluies et montres pour dames et hommes.

Actuellement, quelques petits appareils photos avec flash à un prix très intéressant.

UA	LENDRIER HEBD	UN	IADAIKE		1979		\	YEE	EKLY CALENDAR
LUNI MON	DI DAY 12.2	MARI TUES	DI DAY 13.2		RCREDI ONESDAY 14.2	JEUD THUI	ol RSDAY 15.2	VENI FRID	DREDI 16.2
		900 (A)	WORKSHOP ON 'ASTRONOMICAL USES OF THE SPACE TELESCOPE' PRESENTATION TECHNIQUE OLIVETTI (Suisse) S.A. (I/CH) Bât 513/2-021, G3 plan CERN	900 (A)	WORKSHOP ON 'ASTRONOMICAL USES OF THE				
930 (A)	MORKSHOP ON 'ASTRONOMICAL USES OF THE SPACE TELESCOPE'								
1100	CERN NUCLEAR PHYSICS SEMINAR Nuclei as probes of the strong interaction at high energies - by M.A. Faessler/Max Planck Institut Heidelberg & CERN		THEORETICAL SEMINAR Mass generation and dimensional reduction in gravity and supergravity theories - by J. Scherk/Ecole	1400	THEORETICAL SEMINAR Hamiltonian approach to Z(N) lattice gauge theories - by D. Horn/Tel Aviv University		ENSEIGNEMENT GENERAL Science pour tous - par R. Carreras/CERN	0	CERN COMPUTER SEMINAR The symbolic manipulation of compute descriptions - by Dr Mario Barbacci/Carnegie-Mellon University
		1600	normale supérieure, Paris TECHNICAL TRAINING - SEMINAR Centralized microprocessors support in software, firmware and hardware - by B. Martin & I. Willers DD Conference Room Bldg 31, third floor	1600	DD SEMINAR Loves and hates in editors - panel discussion DD Conference room, bldg 31, third floor	(A)	CERN COLLOQUIUM Perspectives for synchrotron radiation research - by B. Buras/ University of Copenhagen and Risø Laboratory, Demmark		
	19.2		20.2		21.2		22.2		23.2
(h)	CERN NUCLEAR PHYSICS SEMINAR On the formation mechanism of exotic atoms - by H. Schneuwly/Université de Fribourg			1100 A	some aspects of the microstructure and thermal stability of dispersion alloys - by P. Cotterill/University of Surrey Lecture 1	(A)	ACADEMIC TRAINING Some aspects of the microstructure and thermal stability of dispersion alloys - by P. Cotterill/University of Surrey Lecture 2 ENSRICHMENT CEMERAL	A	ACADEMIC TRAINING Some aspects of the microstructure and thermal stability of dispersion alloys - by P. Cotterill/University of Surrey Lecture 3
1430	ISR SEMINAR Results of the cold bore experiments in the ISR - by C. Benvenuti/CERN	1630	CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR			(A) 1630	ENSEIGNEMENT GENERAL Sciences pour tous - par R. Carreras/CERN CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR		
		A	Observation of charm production in pp interactions at the SFM - by A. Putzer/Institute for High Energy Physics, Heidelberg			(A)	K ^O regeneration by electrons - by V. Telegdi/ETH, Zurich & CERN		

Amphithéâtre/båt. 500 Auditorium/bldg.

Salle Théorie/bât.
Theory lecture room/bidg. 4

Sixth Floor Conference Room ADM bldg. (60)
Salle de conférence du sixième ét. bât. ADM

lieu selon indication place as indicated

Deadline for insertions: Tuesday 12 hrs. Staff Association (Tel. 2819) PU/ED (M.-J. Blazianu - Tél. 4106)

Saile du Conseil/bât.
Council Chamber/bldg. 503

Amphithéâtre des ISR/bât. 30-7° ét. ISR Auditorium/bldg. 30-7th fl. SPS Auditorium Amphithéâtre SPS - Prévessin/Bloc 1 - 1st fl.

Dernier délai pour insertions: mardi 12 h00 Association du Personnel (Tél. 2819) PU/ED (M.-J. Blazianu - Tél. 4106)